

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de l'Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc. (APSB)
27 avril 2021 compter de 18h30
Par Vidéoconférence ZOOM Webinaire

1. Ouverture de la réunion

André Hébert (président), souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de l'assemblée à 18h40.

Présences:	André Hébert	Président
	Steeve Bernard	Vice-président
	Jean-Marie Babin	Secrétaire
	Mario Dussault	Administrateur
	Andrew Gilker	Administrateur
	Jean-Phillip Tessier	Administrateur
	Christian Babin	Administrateur

Invité:	Ronald Cormier	Directeur général
	Guillaume Hénault	MFFP
	Julie Lucier	Raymond, Chabot, Grant, Thornton

**** 449 membres en règle via ZOOM****

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Il est proposé par : Mario Dussault
Et appuyé par : Christian Babin

Que André Hébert et Ronald Cormier soient nommés président et secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Présentation des membres du conseil d'administration

M. André Hébert invite chacun des membres du conseil d'administration à se présenter.

4. Lecture & adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Alexandre Dionne
Et appuyé par : Jean-Phillip Tessier

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1er mai 2019

Il est proposé par : Andrew Gilker
Et appuyé par : Christian Babin

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} mai 2019 tel que lu par Ronald Cormier. (Copie en annexe)

Adopté à l'unanimité

6. Rapport du président

M. André Hébert (président) fait un retour sur les événements marquants des 2 dernières années (2019 et 2020) étant donné que la pandémie a forcé l'annulation de l'AGA 2020.

Les sujets suivants sont traités :

- Les statistiques de pêche en 2019 et 2020 (montaison et fréquentation) ;
- Niveau d'eau à la baisse et changements climatiques ;
- Bilan des travaux des routes forestières et dommages de la crue de décembre 2020 ;
- Historique des changements au conseil d'administration ;
- Programme de compensation d'émission carbone ;
- Renouvellement contrat DG ;
- Canal de communication avec le président via : president@zecbonaventure.com

7. Présentation des états financiers audités au 31 décembre 2020

Mme Julie Lucier de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton fait la présentation des états financiers audités au 31 décembre 2020 (Copie en annexe)

Adopté à l'unanimité

8. Nomination des vérificateurs pour 2021

Il est proposé par : Jean-Phillip Tessier
Et appuyé par : Jean-François Lépine

De retenir les services de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour la réalisation des états financiers audités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité

9. Gestion de la pêche sportive (saison 2020)

9.1 Cohabitation 2021

Ronald Cormier présente le «Plan Global de cohabitation» 2021 (amendé au 14 avril).
Voici les principaux éléments de la présentation : (présentation en annexe)

- Le contexte
- Les objectifs
- Les principes directeurs
- La vision
- La Démarche (14 intervenants)
- Les balises pour la descente en embarcation, la baignade et la pêche au saumon

Par la suite, André Hébert répond aux questions des membres. Il est à noter que le PLAN est déjà en analyse auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

9.2 Projet de règlement #2021-01 (Enregistrement) ;

Ronald Cormier fait la lecture d'un projet #2021-01 sur l'enregistrement des personnes dans la ZEC de la rivière Bonaventure afin d'inclure l'activité récréative de descente en embarcation.

Il est proposé par : Martin Trépanier
Et appuyé par : Marika Dee

D'adopter le projet de Règlement #2021-01 (Enregistrement) tel que présenté. (Copie en annexe)

Le vote secret a été demandé par un membre et voici les résultats :

Pour :	362	(85%)
Contre :	49	(12%)
Abstention :	11	(3%)

Adopté à plus de 2/3 des membres présents

9.3 Interdiction «Baignade et Plongée en apnée/sous-marine (Localisation)

Ronald Cormier présente les fosses où une affiche «Interdiction Baignade et Plongée en apnée» sera installée en 2021 selon une résolution du conseil d'administration. Le tableau présente les 22 fosses qui sont ciblées. (Tableau en annexe)

10. Gestion de la pêche sportive (saison 2021)

10.1 Contrat APSB/Camp Bonaventure (Renouvellement)

Ronald Cormier présente le règlement #2019-01 (Attribution de 20%) en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019. (Copie en annexe)

Ce règlement détermine les balises pour la signature d'un contrat entre APSB et le Camp Bonaventure. Le contrat actuel se termine après la saison 2021.

Les discussions seront enclenchées dans les prochaines semaines afin de procéder au renouvellement de celui-ci.

11. Points d'informations

11.1 Crue de décembre 2020 (Dommages/Réparations)

Ronald Cormier présente un résumé des dommages/réparations à faire suite à la crue du 2-3 décembre 2020. Un estimé préliminaire chiffre les dommages à plus de 230,000\$. Dans les prochaines semaines, une estimation plus détaillée sera effectuée. L'objectif est de rendre fonctionnel l'ensemble des routes du territoire pour la mi-juin. (Estimé en annexe)

11.2 Plan Développement Pêche Saumon (PDPS)

Ronald Cormier présente un résumé les 2 demandes de financement dans le PDPS.

- PDPS Protection 26,000\$
- PDPS Infrastructures 56,700\$

11.3 Projet – Mise à niveau et remplacement de ponceaux

Ronald Cormier présente le bilan du Projet de mise à niveau/remplacement de ponceaux qui s'est déroulé de 2017 à 2020. Près de 200,000\$ a été investi en 4 ans avec l'aide de partenaires financiers. (Résumé en annexe)

12. Période de questions

- 1) Est-ce que le PLAN s'applique aux guides qui opèrent avec autorisation de commerce du MFFP ?

Réponse :

Non, car les guides accompagnent des pêcheurs sportifs qui possèdent des droits d'accès à la rivière.

- 2) Pourquoi l'achat d'une carte de membre n'était pas possible en décembre 2020 ?

Réponse :

Les cartes de membres 2021 sont en vente depuis novembre dernier, dans le cadre des réservations pour la saison 2021.

- 3) Pourquoi c'est l'argent des pêcheurs sportifs qui servira à la réalisation et l'entretien d'infrastructures dédié aux descendeurs ?

Réponse :

Nous sommes à la recherche de financement (avec des partenaires) afin de combler la participation des descendeurs autonomes dans la mise en place du PLAN. Au niveau des descendeurs via une entreprise commerciale, un tarif de 12\$/personne sera appliqué si le PLAN est accepté par le MFFP.

- 4) Un membre propose de faire plus de sensibilisation auprès des pêcheurs sur la remise à l'eau, car selon lui, il y a place à amélioration.

Réponse :

Oui, il y a toujours place à amélioration et nous travaillons en collaboration avec la FQSA sur la promotion des méthodes adéquates à adopter lors de la remise à l'eau.

- 5) Une demande est faite afin de permettre aux gagnants du tirage au sort du 1^{er} novembre, mais qui n'ont pas fait de réservation, d'avoir la possibilité d'effectuer des réservations lors de la relance téléphonique de janvier.

Réponse :

La demande sera analysée par la direction

- 6) Il est proposé de développer une carte numérique (en format PDF) géoréférencée et téléchargeable afin de mieux informer l'ensemble des utilisateurs de la rivière Bonaventure.

Réponse :

Oui, bonne suggestion, une application a déjà été développée et est disponible via le site WEB Saumon Québec pour la rivière Bonaventure. Il est certain qu'il faudra bonifier l'application avec des éléments d'information pour l'ensemble des usagers.

- 7) Comment concilier les fosses où la baignade est interdite et l'usage historique des riverains pour la baignade ?

Réponse :

Nous comprenons les préoccupations des riverains qui utilisaient historiquement certaines fosses pour la baignade (en respectant les pêcheurs), mais nous avons la difficile tâche de concilier l'augmentation des baigneurs qui utilisent les fosses.

- 8) Est-ce que le PLAN « détaillé » sera bientôt disponible ?

Réponse :

Tel que mentionné lors de la rencontre citoyenne, le PLAN « détaillé » est disponible depuis quelques jours sur le site WEB de la Zec, dans la section « actualité »

- 9) Quel est le délai afin que le MFFP confirme si le PLAN est accepté ?

Réponse :

Pour le règlement #2021-01 (enregistrement), le MFFP a un délai de 30 jours afin d'approuver ou modifier le règlement. Pour le reste du PLAN GLOBAL (descentes commerciales) c'est à la discrétion du MFFP

- 10) Proposition écrite d'un membre

M. Guillaume Grenier présente un résumé de sa proposition afin que les pêcheurs sportifs participent également à atténuer le problème de surachalandage. Il propose de réfléchir à limiter le nombre de pêcheurs dans les secteurs non contingentés.

Réponse :

Oui, le conseil d'administration va analyser cette proposition et le même commentaire est souvent revenu dans le sondage auprès des membres à l'automne 2019.

13. Élections

Administrateurs sortants (4):

- Christian Babin Siègne #1
- Andrew Gilker Siègne #3
- Jean-Phillip Tessier Siègne #5
- Jean-Marie Babin Siègne #7

Mises en nomination (7) :

- Andrée-Anne Cormier
- Andrew Gilker
- Christian Babin
- Esther Arsenault
- Jean-Phillip Tessier
- Karin Khoudja-Poirier
- Laurence Galarneau-Girard

Chacun des candidats est invité à se présenter durant 2 minutes avant la période des élections.

Par la suite, les représentants du TECHNOCENTRE TIC (gestionnaire technique de la rencontre) explique le processus afin que les membres votent pour 4 candidats sur 7.

Un lien est ouvert afin de permettre aux membres de voter. Le processus se déroule bien, mais plusieurs membres ont de la difficulté à obtenir une confirmation que leurs choix ont été enregistrés.

Après une longue attente, les représentants du TECHNOCENTRE TIC confirment que tous les votes sont tous enregistrés, mais que la compilation sera plus longues et ardues que prévu.

Donc, il est convenu que les résultats seront transmis à la direction générale et seront publiés sur le site WEB de la ZEC le plus tôt possible.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Christian Babin
Et appuyé par : Mario Dussault

De lever la réunion à 22h20 heure, étant donné que l'ordre du jour est écoulé.

Adopté à l'unanimité

André Hébert, Président

Ronald Cormier, secrétaire d'assemblée